mission locale
saint-brieuc

Rapport d'activité
2010

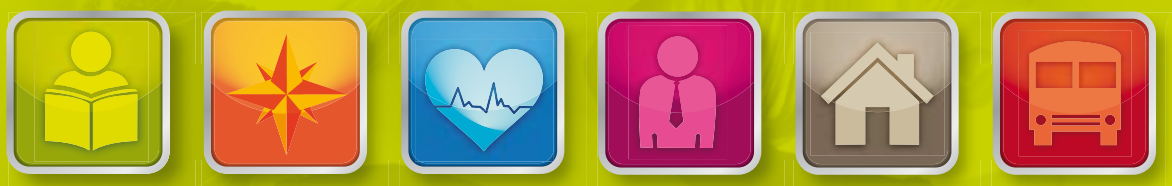

Formation Orientation Santé Emploi Logement Mobilité

EMPLOI

La Mission Locale : un accompagnement spécifique à la recherche d'emploi.

Plusieurs constats s'imposent.

Le public "jeune" que nous recevons (majoritairement peu qualifié, ou peu expérimenté…) se focalise, dans ses démarches de recherche d'emploi, essentiellement sur le marché du travail "ouvert", c'est-à-dire celui des offres (Pôle Emploi, presse, internet) qui ne représente pourtant que 25 à 30 % des emplois disponibles. Un marché d'autant plus concurrentiel que tous les demandeurs s'y engouffrent.

Une embauche, c'est une rencontre basée sur une relation de confiance. Pour entrer dans cette relation, il est nécessaire de provoquer la rencontre et de rester informé afin d'anticiper l'embauche. Nous observons que les jeunes ont des difficultés à entrer en relation avec les entreprises et à comprendre l'importance de cette relation en dehors de la phase ultime de l'entretien d'embauche.

Plusieurs raisons :

- **Discrimination de l'entreprise vis-à-vis des jeunes notamment sans diplôme et sans expérience.**
- **Manque de confiance en soi des jeunes.**
- **Méconnaissance de l'entreprise et de ses codes de communication.**
- **Capacités relationnelles pas encore développées ou révélées.**

La réussite d'une recherche d'emploi reste basée sur la constitution de son réseau relationnel "entreprises" et de sa veille. Etablir une véritable stratégie demande du temps et de l'anticipation. Tous les jeunes que nous recevons n'ont pas forcément d'aptitudes innées à mettre en place ou à développer cette véritable "campagne de communication". On peut être un professionnel compétent mais pas forcément un bon communicant.

Au regard de ces constats, et en lien avec le lancement du dispositif CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) en 2005, la Mission Locale a mis en place un service emploi constitué d'une équipe de conseillers techniques et d'un animateur en charge de "l'Espace Emploi" (lieu ressource pour les jeunes ouvert toute la semaine pour notamment consulter les offres, échanger, retravailler les CV et lettres…).

Cette équipe intervient directement auprès des entreprises pour faciliter la mise en relation avec les jeunes, tout en respectant la philosophie d'approche globale des Missions Locales.

une embauche,
une rencontre basée sur une relation de confiance

1 ESPACE EMPLOI

Contact
Nicolas FREVILLE

Un lieu dédié aux jeunes en recherche d'emploi.

C'est un espace d'accueil ouvert quotidiennement et sans rendez-vous qui propose aux jeunes aussi souvent qu'ils le veulent :

- une consultation et une mise en relation sur les offres (Pôle Emploi et internes à la Mission Locale),
- un travail sur le ciblage entreprise,
- un travail sur les techniques et outils de recherche d'emploi : CV, lettre, appel téléphonique...

Les jeunes sont accompagnés dans ces différentes prestations par un animateur.

Cet espace est également fréquenté par les jeunes scolaires qui ne relèvent pas de la Mission Locale mais y viennent ponctuellement, pour recevoir une information générale sur la recherche d'apprentissage ou d'emploi saisonnier.

Un forum emploi saisonnier est d'ailleurs organisé une fois par an (en février généralement) par la Mission Locale pour répondre à cette forte sollicitation de recherche d'un emploi saisonnier (voir page 29).

Objectifs

Dans le cadre de sa fonction d'accueil, de conseil et de suivi, donner à la Mission Locale les moyens du rapprochement jeune/entreprise et favoriser cette mise en relation.

Cet Espace est un relais dans le travail d'accompagnement des conseillers emploi.

Les jeunes viennent consulter les annonces Pôle Emploi (que nous maintenons à l'affichage), chercher de l'aide pour se positionner sur ses offres… et aussi bénéficier des offres internes que les conseillers emploi collectent lors de leur prospection entreprise, ou qui nous sont déposées par nos entreprises partenaires.

Ils sont aussi mis en relation avec nos partenaires emplois (intérim, intérim d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises partenaires, associations d'aide à domicile…).

Au-delà de la consultation des offres, nous essayons de faire en sorte que chaque jeune reparte de l'espace emploi avec au moins une piste nouvelle pour sa recherche d'emploi (information sur un recrutement en cours, démarches à effectuer…).

Complémentarité du suivi

L'animateur informe régulièrement chaque conseiller de l'évolution de la recherche d'emploi des jeunes dont il assure le suivi.
Il adopte la même démarche pour les projets de formation qui émergent ou des difficultés qui peuvent survenir (logement, transport, santé…) et compromettre le projet professionnel.

C'est également à partir de l'Espace Emploi que se fait une partie du travail de rapprochement sur les offres d'emploi que nous recevons en interne ou qui sont collectées par les conseillers CIVIS lors de leur prospection d'entreprises.

L'Espace Emploi
un lieu de ressource pour les jeunes

Résultats

3 657 passages ont été enregistrés à l'Espace Emploi en 2010 : 3 074 concernent des jeunes suivis par la Mission Locale et 583 concernent des jeunes scolaires.

Les 3 074 passages de jeunes suivis par la Mission Locale concernent 995 jeunes différents.

Partenaires

- Pôle Emploi
- Entreprises locales
- Agences d'intérim
- Groupements d'employeurs : Adéliance, Réso22
- Alter (Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion)
- Association intermédiaire Armor Emploi
- Structures d'aide à domicile (Entour'ages, APF…)
- Le Centre de Gestion
- Mairies à travers leurs CCAS (aides à domicile) et le Service Enfance Jeunesse
- AEF (Association Emploi Formation) pour le secteur agricole
- Fédérations (Fédération du bâtiment, des artisans boulangers…)
- Associations…

3 657 passages enregistrés sur l'espace emploi en 2010

Commentaires

En 2010 l'arrivée de 4 nouveaux conseillers CIVIS dans le cadre du plan de relance, nous a permis de renforcer le lien avec l'Espace Emploi.

Ces conseillers ont une mission de prospection de nouvelles entreprises et collectent de plus en plus d'offres d'emploi qui sont traitées en collaboration avec l'Espace Emploi.

Nous avons ainsi étoffé notre réseau d'entreprises comme jamais auparavant. Nous alimentons ainsi notre nouveau fichier entreprises intégré au logiciel interne des missions locales, "Parcours 3".

Contact
Yves MOISAN

Le CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) **a été mis en place dans le cadre du plan de cohésion sociale depuis le 01/05/2005 et est financé par l'Etat.**

La Mission Locale est pilote du dispositif, en assure l'animation et la mise en œuvre.
En 2010, la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence de la Consommation du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) a fixé pour le bassin d'emploi de Saint-Brieuc, un objectif de 644 jeunes à y intégrer.

Le CIVIS est destiné aux jeunes les plus en difficulté, notamment ceux :

- de faible niveau de qualification,
- avec peu ou pas d'expérience professionnelle,
- ayant des difficultés de mise en relation avec les entreprises,
- ayant des difficultés d'ordre social : logement, situation financière précaire, problème de santé…

257 sorties en emploi
dont 164 en emploi durable

Objectifs

L'accompagnement CIVIS est formalisé par un contrat, qui distingue deux types de public :

- CIVIS Renforcé (niveau VI et V Bis)
- CIVIS Personnalisé (niveau V et IV)

Pendant sa durée la Mission Locale a pour objectif l'accès et le maintien en emploi durable (CDD 6 mois ou CDI).
Le CIVIS Personnalisé peut être renouvelé une fois, le CIVIS Renforcé plusieurs fois, jusqu'au 26ème anniversaire du jeune.
Pour réaliser au mieux cette mission une "équipe emploi" accompagne ces jeunes dans l'entreprise (prospection, médiation, évaluation…).

En parallèle, la loi de cohésion sociale a créé plusieurs outils pour faciliter l'insertion des jeunes :

1- l'allocation CIVIS destinée aux jeunes sans ressources entre deux situations d'emploi, de formation (900 € par an, avec un maximum de 300 € par mois jusqu'au 31/03/2010), conditionnée par l'engagement du jeune et validée par une commission qui statut mensuellement. Au 1er avril 2010, les conditions ont évolué : chaque jeune sur le CIVIS peut bénéficier de 1 800 € par an et jusqu'à 450 € par mois.
La Mission Locale de Saint-Brieuc dispose d'une enveloppe financière de 245 012 € pour l'année 2010.

2- Le FIPJ (Fonds d'Insertion Professionnelle des Jeunes) destiné à faciliter la mobilité, l'accès au logement et aux soins.
Sa spécificité est de proposer la **seule aide financière utilisable pour les jeunes de moins de 18 ans**.
Ce fond a un double objectif. D'une part, une enveloppe financière disponible après utilisation des aides de droits communs. D'autre part, un ensemble d'actions collectives, animées par des partenaires extérieurs, apportant des réponses à des besoins non couverts : mobilité, handicap, logement.

Convention annuelle entre l'Etat (la DRTEFP) et la Mission Locale du 01/01/2010 au 31/12/2010 pour le bassin d'emploi de Saint-Brieuc.

645 jeunes
ont intégré le CIVIS en 2010

Bilan

- 645 jeunes ont intégré le CIVIS en 2010 :
- 432 jeunes en CIVIS personnalisé, 66,97 %
- 213 jeunes en CIVIS renforcé, soit 33,03 %

Les femmes représentent 48,83 % des jeunes sur le CIVIS alors qu'elles représentaient 47,61 % en 2010.
Les jeunes en CIVIS renforcé représentent 1/3 de l'effectif CIVIS global.
Les jeunes hommes sont plus représentés sur le CIVIS renforcé que les jeunes femmes 60,09 % et inversement sur le CIVIS personnalisé (53,24 %) mais moins fortement.
En Bretagne, le pourcentage de jeunes en CIVIS renforcé est de 34,85 % en 2010.

3 PPAE

Contact
Denis LE BOUËC

Le PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi) **est un dispositif qui formalise la collaboration entre la Mission Locale et Pôle Emploi dans le cadre d'une convention annuelle.**

Il permet :

- d'identifier les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans non connus de la Mission Locale,
- d'orienter vers la Mission Locale des jeunes nécessitant un accompagnement adapté à leurs difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

En 2010, l'objectif fixé était de 406 demandeurs d'emploi.

Résultats

453 demandeurs d'emploi

- Pôle Emploi Saint-Brieuc Croix : 221 demandeurs d'emploi
- Pôle Emploi Saint-Brieuc Ville : 109 demandeurs d'emploi
- Pôle Emploi Saint-Brieuc Sud : 123 demandeurs d'emploi

Remarques

Cette action permet de renforcer le partenariat déjà existant entre la Mission Locale et le Pôle Emploi, et en même temps d'**optimiser et d'accroître l'efficacité de l'aide apportée aux jeunes demandeurs d'emploi les plus en difficulté.**

Depuis février 2008, la Mission Locale utilise DUDE. Il informe sur la situation des jeunes demandeurs d'emploi inscrits. A noter que cette interface vise à partager en temps réel les informations afin d'optimiser le suivi personnalisé des jeunes.

Procédure

Dans un délai de 10 jours à partir de l'affectation à Pôle Emploi, chaque jeune est convoqué par courrier à un entretien à la Mission Locale. Ce dispositif impose de se rendre à un entretien une fois par mois.

En 2010, on peut noter une augmentation sensible (+ 21 %) du nombre de jeunes envoyés par Pôle Emploi et affectés par la Mission Locale par rapport à 2009.

453 demandeurs d'emploi concernés

4 PARTENARIAT AVEC LES ENTREPRISES

Contact
Yves MOISAN

La Mission Locale de Saint-Brieuc propose aux entreprises d'être partenaire dans la rencontre ou la mise en situation de jeunes au travail dans différentes circonstances :

- Découverte de l'entreprise (règles, organisation, activité, métier…)
- Mise en situation de travail (stages, essais…)
- Acquisition de compétences (formation, stages, contrat en alternance)
- Recrutement, mise en emploi et accompagnement en emploi.
- Proposition de contrats aidés (CUI, CAE et CUI CIE) (la Mission Locale est signataire depuis mai 2009)

A travers toutes ces phases, nous collaborons et travaillons avec les entreprises essentiellement sur le "marché caché", là où il n'y a pas d'offres d'emploi affichées (ou pas encore).

Objectifs

Notre objectif est de fidéliser un réseau qui intègre au moins un de ces quatre motifs de rencontre.
Le partenariat "entreprise" demande que tous les acteurs acceptent qu'il faille du temps pour que les entreprises, les jeunes et la Mission Locale se fassent confiance (base de relations durables).

Notre crédibilité se base sur la sincérité de nos propos. Nous ne pouvons pas nous engager sur la qualité du profil des jeunes, mais sur l'accompagnement que nous leur proposons (disponibilité, proposition de mesures, de contrats adaptés…).

C'est pourquoi nous proposons l'expérimentation, la mise en situation d'essai (stages, périodes d'essai) en instituant l'entreprise comme référence professionnelle, comme partenaire afin de nous donner des informations sur les compétences et aptitudes des jeunes… Connaissant le jeune, elle sera plus incitée à l'embaucher à l'issue ou dans les mois à venir.

Une fois cette relation de confiance établie, les entreprises peuvent nous solliciter directement sur des besoins de recrutement ponctuels.

Fidéliser un réseau d'entreprises

5 LE FORUM EMPLOIS SAISONNIERS

Contact
Asma MOUSTAKIM

Samedi 18 février 2010
Salle Polyvalente de Lamballe

Objectif du forum

1- Confronter et informer les jeunes sur la réalité du marché du travail : exigences des employeurs (mobilité géographique, motivation, ponctualité). Autant d'aspects à prendre en compte lors de ses recherches.

2- Permettre aux entreprises présentes de faire connaître leurs métiers, ainsi que de repérer des candidats potentiels.

3- Offrir les possibilités aux jeunes demandeurs d'emploi de rencontrer des responsables d'entreprises et organismes d'accompagnement à l'emploi afin d'échanger sur les postes de travail et de mieux identifier les secteurs professionnels les plus porteurs d'emplois saisonniers.

800 jeunes rencontrés

Historique du forum emplois saisonniers

Au cours de l'année 2002-2003, nous avons organisé des ateliers d'information sur les Jobs d'Été. En effet, suite au succès des ateliers mis en place au siège de la Mission Locale à Saint-Brieuc, la volonté était d'apporter le même service aux jeunes relevant de l'antenne de Lamballe.

L'objectif de ces animations est d'informer les jeunes de 16 à 25 ans sur le comment prospecter les entreprises, une aide à la réalisation du CV et de la lettre de motivation, ciblage des secteurs qui embauchent et des informations sur la législation du travail.

En 2004, la Mission Locale a fait le choix d'organiser une opération de plus grande envergure : Le Forum Emplois Saisonniers/Jobs d'été ; en effet partant du constat que le nombre de jeunes fréquentant les ateliers d'information étaient de plus en plus important et que l'une des fortes attentes des jeunes et de rencontrer les entreprises susceptibles de les embaucher.

Le 1er forum a été organise en 2004, la Mission Locale a toujours été toujours le porteur du projet en partenariat avec les communautés de communes de Lamballe, du Penthièvre et du pays de Moncontour.

Au vue de l'impact qu'a eu cette opération auprès du public, des entreprises et des institutions, une convention entre la Mission Locale et les partenaires cités ci-dessus a été signé afin d'assurer la continuité de cette manifestation.

Organisation du forum

Cette manifestation est portée par la Mission Locale avec la collaboration de plusieurs structures :

- les Services jeunesses de Lamballe Communauté, de la communauté de communes Côtes de Penthièvre et de la communauté de communes du Pays de Moncontour et depuis 2010 de la communauté de communes Arguenon Hunaudaye,
- le service Info Emploi de Lamballe Communauté,
- Lamballe Communauté Numérique,
- le Pôle Emploi.

Plusieurs réunions de préparation permettent de définir l'organisation technique, mais aussi d'échanger sur les évolutions et modifications à apporter. Avec toujours le souci de répondre au mieux aux attentes des jeunes.

Déroulement de la journée

Chaque participant (entreprises et institutions) tient un stand représentant sa structure avec la présence d'une ou de plusieurs personnes pour accueillir le public et présenter les offres dont il dispose et/ou les différents services dont les usagers pourraient bénéficier.

Plusieurs ateliers et tables rondes sont mis en place afin d'apporter directement les réponses concernant la législation du travail, le BAFA, le travail à l'étranger…

Un "espace CV" est organisé afin d'aider les jeunes à réaliser leur CV et à en disposer le jour même afin de les communiquer directement aux entreprises présentes.

Les entreprises participantes

INDUSTRIE Le Gouessant, COOPERL,

GRANDE DISTRIBUTION Intermarché, Super U, Leclerc, Décathlon

AIDE À LA PERSONNE ADMR

RESTAURATION Mac Donald, Buffalo Grill

HÔTELLERIE SARL Abri des Flots, UMIH, Réseau 22 Groupement d'employeurs

INTERIM Actual Interim, Job&Box, Armoric Intérim, Armor Intérim, Manpower, Adecco, Start People, Interaction, Actua Bretagne, Gérinter

AGRICULTURE A.E.F.

NETTOYAGE / AUTRES DIVAM, Protection Civile, SYNDICAT CFDT/CGT, Le château de la Hunaudaye

STRUCTURES Pôle Emploi, Lamballe Communauté pr CIAS + postes ville et com com, CHAMBRE DES METIERS

Cibles & Stratégies - 02 96 68 43 43

Mission Locale
47, rue du Dr Rahuel
22 000 SAINT-BRIEUC
tél. 02 96 00 00 00